

## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 04 MAI 2023

### Collège « compétences obligatoires »

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 04 mai, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, collège « compétences obligatoires », s'est réuni à SAINT LO, à la salle des sessions du Département 98 Route de Candol, sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétences obligatoires » au sens de l'article 6.2 des statuts du SDeau50						
Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
Producteurs moins de 1 000 000 m <sup>3</sup>	MAUDUIT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DESMOTTES Gilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PAREY Guy	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEROUX Pascal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6Saint Lô Agglo	LANGLOIS Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EUDES Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FOLLAIN Eric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JANNIERE Louis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	QUINETTE Dominique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CULLERON Samuel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAURENCE Jean-Yves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPEP Isthme du Cotentin2	LAUNEY Jean-Luc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BALLEY Olivier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GRAWITZ Xavier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BRIERE Sébastien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EURAS Simone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	MINERBE Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LEVILLAIN Lionel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEFEBVRE Jean-Louis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPGA	RAILLIET Vincent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DULIN Denis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARGOLLE Anne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HERBERT Georges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	THEAULT Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GUERVALAIS David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LAINE Hervé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PICOT Michel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BICHON Vincent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JUQUIN David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAINE Hervé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLEE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "BC"	LANGLOIS Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RENOUARD Guillaume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "COCM"	LEMOIGNE Henri	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BEUVE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "GTM"	PAYEN Jean-Paul	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LECUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "CC VI"	GRENTE Michel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BOSSARD Serge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de membres :

Nombre de présents :

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

Ont donné pouvoir

- Mr RAILLIET à Mme MARGOL

– suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

**Secrétaire de séance : Joseph LETELLIER**

Assistaient également : Du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche : Bernard AUDRIC, Isabelle GIRARD, Ysaline LETOUZEY, et Hubert PAGNIER.

Monsieur le Président accueille les membres du comité syndical et procède à l'appel.

### **1 – Désignation du secrétaire séance**

Sur proposition du Président, Joseph LETELLIER est désigné, à l'unanimité des élus du comité syndical, secrétaire de séance.

### **2 – Approbation du compte rendu du comité syndical du 16 mars 2023**

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 16 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

### **3 – Convention d'assistance aux collectivités pour l'exercice de leurs compétences en matière d'alimentation en eau potable**

Monsieur le Président informe que le Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche (SDEAU50) est susceptible, en complément de l'exercice de ses compétences et à titre accessoire, d'apporter un appui concourant aux activités de ses collectivités adhérentes

Les compétences obligatoires en matière de gestion de la ressource en eau et de sécurisation de la production d'eau potable sont financées par une participation des collectivités membres proportionnelle au nombre de m3 prélevés.

Au-delà de ces activités institutionnelles, le SDEAU50 peut mettre à disposition ses services auprès de ses collectivités adhérentes et de leurs membres en vue de leur apporter un appui sous forme de conseil et d'assistance pour l'exercice de leurs compétences en matière d'alimentation en eau potable, conformément à l'article L.5211-4-1 III du CGCT

Cette convention a pour objet de préciser le contenu des missions qu'exerceront les services du SDEAU50 dans le cadre de leur mise à disposition et les modalités de remboursement des frais de fonctionnement correspondants.

Monsieur le Président précise que les collectivités sont les suivantes :

Commune de la Haye Pesnel, SIAEP de la Coudraye, SIAEP de la Haye Pesnel, SIAEP de SAINT-POIS, SIAEP de Sainte-Marie du Mont, SIAEP de Sainte-Mère Eglise, SIAEP des Sources du Pierrepontais, Syndicat AEP Auvers et Méautis.

Le montant est fixé selon les prestations proposées :

Rédaction du RPQS	<b>340 €</b>
Participation à 1 réunion par an Rédaction du RPQS	<b>440 €</b>
Assistance téléphonique Participation à 1 réunion par an Aide au contrôle de l'exécution du contrat Rédaction du RPQS	<b>600 €</b>

Le projet de convention est joint à la présente note.

**Après en avoir délibéré (Délibération n°O2023-05-04-01), à l'unanimité, le comité syndical décide:**

- **D'approuver la convention d'assistance pour l'exercice de leurs compétences en matière d'alimentation en eau potable**
- **D'approuver les tarifs de ces missions**
- **D'autoriser le Président à signer la convention d'assistance pour l'exercice de leurs compétences en matière d'alimentation en eau potable pour la réalisation de ces missions**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour mettre en œuvre cette décision.**

#### **4 – Marché n°23-SDE-01 Maîtrise d'œuvre pour l'opération conjointe de construction d'un axe « Centre Nord-Ouest » pour la sécurisation en eau potable du territoire du SMPEP de l'Isthme du Cotentin, de la Communauté d'agglomération du Cotentin et du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche**

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que suite à l'abandon de procédure de la consultation n°22-SDE-08 publiée le 28 décembre 2022, le Syndicat a relancé une procédure n°23-SDE-01 relative à la « Mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération conjointe de construction d'un axe Centre Nord-Ouest pour la sécurisation en eau potable du territoire du SMPEP de l'Isthme du Cotentin, de la Communauté d'agglomération du Cotentin et de la commune de la Haye », dans le cadre d'un groupement de commande entre le SDeau50, la Communauté d'agglomération du Cotentin et le SMPEP de l'Isthme du Cotentin.

Cette procédure a été transmise le 14 mars 2023 et publié le 17 mars 2023 sur les supports du profil d'acheteur du SDeau, le BOAMP et le JOUE. La date limite de réception des offres était fixée le 14 avril 2023 à 12h00.

Il s'agit d'un marché de maîtrise d'œuvre passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert. Les prestations font l'objet d'un même contrat, réparties entre les 3 maîtres d'ouvrages membres du groupement de commande.

Il s'agit d'un marché à tranches, dont la tranche ferme inclut les missions AVP ; PRO et ACT, et une Tranche conditionnelle pour les missions de VISA ; DET ; AOR et OPC.

Monsieur le Président rappelle que chaque maître d'ouvrage est responsable de l'exécution technique et financière de sa part du marché.

Le Président précise que la Commission d'Appel d'Offres prévue par la convention de groupement de commande s'est réunie le 4 mai 2023 afin d'attribuer le marché n°23-SDE-01, conformément aux critères de jugement prévus par les pièces du marché et les éléments fournis par les soumissionnaires.

Vu le Code de la commande publique,

Vu la convention constitutive d'un groupement de commande pour la construction d'un axe de sécurisation de l'eau potable « Interconnexion Centre Nord-Ouest » datée du 10 mars 2023,

Vu la décision d'attribution de la Commission d'appel d'offres en date du 4 mai 2023,

**Après en avoir délibéré (Délibération n°O2023-05-04-02), à l'unanimité, le comité syndical décide:**

- **D'autoriser le Président à signer et notifier le marché n°23-SDE-01 au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement de commande,**
- **D'exécuter et régler la part du marché incombant au SDeau50,**
- **De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision.**

## Présentation sur l'avancement du SIG et du géostandard

### Avancement du SIG

#### Construction du SIG

- Travail de consolidation sur les secteurs en régie
- Délégation des réponses aux DT-DICT
- Intégration des plans non mis à jour : renouvellement, interconnexions, branchements

#### Consolidation du SIG

- Présentation du géo-standard et intégration aux marchés de travaux
- Acquisition d'un matériel de levé GPS
- Lancement d'une prestation d'amélioration de la précision

### Démarche autour du géostandard

- ❖ Présentation de la démarche auprès des canalisateurs et MOE : 04/04/2023
- ❖ Mise en pratique avec 2 entreprises et 2 solutions logicielles
- ❖ Prise de contact avec les autres MOA autour de cette démarche

2 solutions possibles :

- Non intervention
- Outil externe



\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

Fait à Saint Lo, le 04 mai 2023

Le secrétaire de séance

Joseph LETELLIER

Le Président du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche

Jacky BOUVET

